



Section
Des
Administrations
Centrales

Justice sociale Politique culturelle le



imobilisation

RETRAITE

Salaires

CONDITIONS DE TRAVAIL

emploi STATUTS carrière AVENIR lutte

La CGT-Culture, c'est la force et l'union de 9 syndicats sectoriels : archéologie, archives, monuments historiques, musées et domaines, écoles d'architecture, bnf, mobilier national, services déconcentrés et les affaires culturelles.

Agents des directions métiers (Création, Patrimoine, Médias et Industries culturelles), du Secrétariat général et du Cabinet :

Agents d'administration centrale,

Vous avez, enfin, une Section d'administration centrale !

Rejoignez la, Rejoignez nous pour la défense de vos droits, la justice sociale et de la démocratie culturelle.

AGENTS D'ADMINISTRATION CENTRALE

ADHEREZ !

PARCE QUE VOTRE FORCE,

VOTRE ADHESION,

C'EST

NOTRE POUVOIR D'AGIR

POUR VOTRE DEFENSE

ET POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE

Comité technique d'administration centrale, CT AC

titulaires

Franck Guillaumet, DGP
Anabel Mousset, SG
Jean Paul Leonarduzzi, SG
Isabelle Foucher, Archives nationales

Suppléants

Jean-Hugues Piettre, SG
Françoise Pinson, DGP
Franck Lenoble, SG
Véronique Dignac, LRMH

En administration centrale, les élections professionnelles du 4 décembre dernier ont été, d'abord, la victoire de la participation puis celle de la confiance que vous avez renouvelée dans la CGT-Culture, la plaçant comme votre 1ère organisation syndicale (SG, DGP, DGCA, DGMIC, Cabinet).

Vos suffrages se sont dirigés prioritairement vers nous, ce qui nous permet d'obtenir 4 sièges au Comité Technique d'administration centrale, et 4 autres au CHSCT comme lors des précédentes élections, et, ainsi, d'être un bras suffisamment armé dont nous avons tous besoin pour faire face, ensemble, à l'administration, être force d'oppositions et de propositions.

De plus, vous avez permis à la CGT-Culture d'obtenir à nouveau 7 sièges sur 15 au Comité technique ministériel, instance d'affirmation des revendications des personnels, d'interpellations et de débats sur les orientations politiques et stratégiques.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT AC

titulaires

Jean Paul Leonarduzzi, information des publics
Jean-Hugues Piettre, solidarité
Marie-Christine Aubry, informatique
Franck Lenoble, numérique

Suppléants

Mamadou Dia, informatique
Chloé Grimaux, veille internet
Sahad Djama, gestion
Gwendoline Allain, industrie culturelle

Pourquoi adhérer à la CGT-Culture, section des administrations centrales ?

Pour s'unir et fraterniser !

Notre raison d'être, c'est la défense et l'amélioration de nos conditions d'existence professionnelles par nous-mêmes. La CGT, depuis sa fondation il y a 120 ans, a conquis des avancées sociales essentielles (congés payés, protection sociale, code du travail...).

Se syndiquer, c'est se donner les moyens de préserver ce qui a été gagné par nos débats et combats, d'obtenir pour vous de nouvelles avancées sociales, et, surtout, d'avoir le pouvoir de choisir ensemble nos destins professionnels et culturels.

Et trouver un espace d'échanges fraternels, rencontrer la diversité des hommes, recharger nos énergies et combattre la violence.

Pour être attentif aux autres, participer et développer des forces communes

À la La CGT-Culture, la démocratie l'emporte : nous décidons collectivement de nos orientations. Nous offrons à chacun d'être au cœur de la vie syndicale, de participer à ses orientations, au choix des combats à mener et d'y exercer des responsabilités. Soyez avec nous pour débattre régulièrement lors de nos réunions de sections.

La vie fraternelle a un sens et l'ambition de faire front commun. Mais notre pouvoir de convictions et d'actions ne prend sa force que par votre participation responsable. Nous avons besoin de votre enthousiasme et de votre solidarité. Nous tirons notre force de vous. Les enjeux sont trop lourds de conséquences pour que vous ne soyez pas complètement investis dans la politique sociale et culturelle : ce que nous vous offrons.

Pour se former

Au sein de la CGT-Culture, toutes sortes de formations vous seront offertes pour que vous disposiez des meilleurs moyens d'agir. La formation syndicale est un droit pour les salariés : vous disposez de 12 jours de formation par an. De nombreux types et niveaux de formation, générale ou spécifique vous seront proposés.

Vous apprenez à connaître l'autre, à révéler les situations critiques, à les transmettre et à en débattre, à comprendre les dessous du fonctionnement de l'administration, à anticiper les crises et à développer le partage des compétences.

Pour mieux s'informer

Votre section a créé un mensuel d'informations critiques spécialement attaché aux questions posées par vos directions, « *La Voix Off de la centrale* » : vous êtes invités à réunir les informations et à participer à sa rédaction. C'est une plate forme ouverte, propre à transmettre les besoins individuels comme collectifs.

Parallèlement, la CGT-Culture publie « *Culture au poing* », journal d'actualités portant sur l'ensemble du ministère et de ses institutions.

La cotisation

Versée régulièrement, elle matérialise notre appartenance à la CGT et constitue un élément vital au financement de l'activité des syndicats et sections de la CGT-Culture, et, en particulier celle de votre section. Cette participation garantit notre indépendance. Elle est fixée à 1% du salaire net et déductible à 66% du montant de l'impôt sur le revenu.

Pour un ministère fort, répondant aux exigences de notre temps qui appellent une plus grande démocratie culturelle, il faut lutter pour améliorer les conditions de travail, pour travailler autrement et plus efficacement, il faut défendre l'emploi, attaqué dans notre ministère comme ailleurs, le pouvoir d'achat, la protection sociale et la retraite, défendre le service public menacé par la politique gouvernementale de privatisation, d'austérité et de démission.

Il n'est pas de raccourcis faciles, on ne peut fuir la réalité, il faut s'y confronter. Ce n'est jamais le moment de refuser d'agir pour se replier sur soi et faire le gros dos sous l'orage. Il est, au contraire, plus que jamais, nécessaire de reprendre confiance et courage pour lutter d'une manière organisée et collective afin de modifier partout le rapport de forces.

Et cela à tous les niveaux, en ayant conscience que si nous ne défendons pas nos droits, si nous ne prenons pas en charge nous-mêmes nos intérêts pour le présent et pour l'avenir, cela restera l'apanage, le privilège d'autres qui poursuivront dans les mêmes voies que celles que nous avons connues ces dernières années et dont nous avons mesuré le caractère néfaste, au quotidien et en termes d'orientation des politiques publiques.

Pour faire face, nous avons un outil, le syndicat, et, plus il sera fort, mieux il pourra faire en sorte que les choses bougent dans le bon sens, en pesant sur des décisions prises trop souvent sans concertation, au détriment des conditions de travail et pour des actions insatisfaisantes dans les champs couverts par le ministère : et cela dépend de vous, comme cela l'a été lors des élections aux CAP, CCP et CT, mais aussi, maintenant, en nous rejoignant.

Bulletin d'adhésion

à adresser à : SDAC/CGT-Culture 61, rue de Richelieu 75002 Paris

Contact : 01 40 15 51 70/74

Mel : sdac.cgt-culture@culture.gouv.fr

Prénom, nom :

Direction, service ou établissement :

Adresse administrative :

J'opte pour le prélèvement automatique : OUI NON*

Tél :

Adresse électronique :

Salaire net ou Indice majoré :

Corps ou emploi :